Forum conjoint de l'UE sur les prix de transfert Projet de programme de travail 2002-2004

1. REUNION DU 4 DECEMBRE 2002

Convention d'arbitrage et sujets concernant les procédures à l'amiable

- Procédures à suivre au cours de la période transitoire durant laquelle tous les EM n'ont pas ratifié la Convention d'arbitrage: état des lieux sur base des réponses données par les Etats Membres au questionnaire et examen de la possibilité d'une approche commune
- Le point de départ des périodes de trois ans et de deux ans : état des lieux sur base des réponses données par les Etats Membres au questionnaire et examen de la possibilité d'une approche commune
- Les procédures à l'amiable (y compris les procédures pendant la première phase de la convention d'arbitrage): suspension d'exigibilité de dettes fiscales, paiements d'intérêts etc. Examen de la possibilité d'une approche commune
- Procédures de la seconde phase de la convention d'arbitrage : établissement et fonctionnement de la commission consultative, examen des propositions concrètes sur base des travaux commencés au sein du Groupe de travail du Conseil sur les questions financières en 1996/1997

2. REUNION DU 2 AVRIL 2003

Convention d'Arbitrage et sujets concernant les procédures à l'amiable

Continuation des débats du 4 décembre 2002

3. REUNION DE SEPTEMBRE 2003

Convention d'Arbitrage et sujets concernant les procédures à l'amiable

Continuation des débats du 2 avril 2003 et conclusions

Exigences en matière de documentation

Etat des lieux sur base des réponses données par les Etats Membres au questionnaire, apprendre de l'expérience des principaux partenaires commerciaux de l'UE, (p. ex.: mise en œuvre de l'accord PATA), identification des points en commun

4. REUNION DE DECEMBRE 2003

Exigences en matière de documentation

Continuation des débats de septembre 2003

Examen des mesures préventives possibles en vue d'éviter une double imposition

Transparence entre les administrations fiscales et industrie: état des lieux sur base des réponses données par les Etats Membres à un questionnaire qui leur sera adressé, identification des «bonnes pratiques» dans l'UE et ses principaux partenaires commerciaux

Consultation entre Etats Membres préalable à des ajustements: discussion sur le potentiel d'une telle mesure et en particulier de son caractère obligatoire ou volontaire

Autres mesures préventives possibles en vue d'éviter une double imposition

Echange de vues sur la possibilité d'une approche commune

Acceptabilité des prix de transfert pour les administrations fiscales

Etat des lieux sur base des réponses données par les Etats Membres au questionnaire examen de la situation chez les principaux partenaires commerciaux, identification des points en commun

5. REUNION DE PRINTEMPS 2004

Exigences en matière de documentation

Continuation des débats de décembre 2003 et conclusions

Examen des mesures préventives possibles en vue d'éviter une double imposition

Continuation des débats de décembre 2003

Acceptabilité des prix de transfert pour les administrations fiscales

Echange de vues sur la possibilité d'une approche commune et le potentiel d'un code de bonnes pratiques

Echange de vues sur le projet de rapport au Conseil

6. REUNION DE SEPTEMBRRE 2004

Examen des mesures préventives possibles en vue d'éviter une double imposition

Conclusions

Acceptabilité des prix de transfert par les administrations fiscales

Conclusions

Adoption du rapport au Conseil